

Inauguration du rond-Point des "JUSTES PARMI LES NATIONS "

Un devoir de mémoire



R.Couderc, Elie Aboud, élus et représentants du culte Juif

Depuis 1963, une Commission présidée par un juge de la Cour Suprême de l'État d'Israël est chargée d'attribuer le titre de "Juste parmi les Nations", la plus haute distinction civile décernée par l'État hébreu, à des personnes non juives qui au péril de leur vie ont aidé des Juifs persécutés par l'occupant nazi pendant la Seconde Guerre mondiale. Les personnes ainsi distinguées doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une

ou plusieurs personnes juives en situation de danger. Au cours d'une cérémonie officielle, le Représentant de l'Ambassade d'Israël remet aux "Justes parmi les Nations" ou à leurs ayants-droits, une médaille gravée à leur nom ainsi qu'un diplôme d'honneur. A ce jour, environ 3 500 Français ont reçu le titre de Juste dont 54 dans l'Hérault et 3 à Béziers.

Le Comité Français pour Yad Vashem poursuit dans toute la France plusieurs missions en soutien aux actions menées par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem.

Ces actions contribuent à perpétuer le souvenir et à transmettre l'histoire de la Shoah auprès des nouvelles générations. Dans le cadre d'un devoir de mémoire, la Ville de Béziers a répondu favorablement aux sollicitations du Comité Français pour Yad Vashem en nommant un rond point "Justes parmi les Nations". Dimanche dernier, Raymond Couderc, Président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, Sénateur-maire de Béziers, le député Elie Aboud, Norbert Simon, Conseiller municipal

de Béziers, Président du Centre Culturel Juif du Biterrois, Edith Moskovic et Michaël Iancou, Délégués régionaux du Comité Français pour Yad Vashem, Maurice Abitbol, Président de l'Association Culturelle Israélite de Béziers, les élus, le conseil général et conseil régional. La réalisation de ce rond-point par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée rentre dans le cadre de la politique d'amélioration du réseau de voirie communautaire et de sa mise en sécurité.

RTA